L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 1er JUILLET 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande à louer—Pour la campagne, moyennant un prix raisonnable pour deux ou trois mois, davantage peut être, un bon cheval de famille pour voiture, doux et sans défaut, que pourrait conduire une dame. On prendra le plus grand soin du cheval. S'adresser par lettre avec renseignements quant au prix, etc., à A. B., Letter Box G., N. O. Post office.
21 juin—

A VENDRE.

A vendre, pour cause de départ du propriétaire, la très ancienne épicerie Kunitz, au coin des rues du Canal et Carondelet, avec les installations en totalité ou en partie et tout bail de cinq années. S'adresser sur les lieux.
21 juin—

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
28juin—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Gordon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 18,380—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
1er juillet—1 5 10 Greffier.

Succession de Wm E. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,815—Division C.—Attendu que Joseph Vignié a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Marie Euphemie O'Brien, femme de cette, etc., intestat; avis est par ce présent donné à tous ceux que cela peut concerner que cette requête sera entendue dans les dix jours, les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
25 juin—25 28—3 juil Greffier.

Succession de Mme Eliza Vance

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 6 134—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter E. Middlemis et Alexander Hill, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
26 juin—26 30—5 juil Greffier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Karl M. Nebel vs Joseph Cazenave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 20,729.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Historia, Scownine, Chippewa et Dalton, et désignés comme lots numéros 6 et 7 sur un plan dressé par R. Buisson, arpenteur, en date du dixième jour de juin 1841, et déposé en l'étude de Me. Pierre Soniat, notaire en ville, comme plan numéro 22 du livre de plans No 2 de Wm Conery. Les dits lots se touchent et mesurent chacun, vingt mett pieds trois pouces de face à la rue Scownine, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces, et vingt neuf pieds un pouce et demi de largeur dans le fond.
Sans dire : affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er juin—1 8 15 22 29—2 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 10 actions de fonds-capital de la Mechanics & Traders Insurance Co., virtuelles, mutuels, et tous les meubles de maison de valeur.

Dans l'affaire de la succession de Mme Anna Neirse, veuve d'un premier mariage de Felix Saton et femme divorcée d'un second mariage de James Healy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,387—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 2 juillet 1887, aux heures ci-après indiquées, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dix (10) actions du fonds capital de la Mechanics & Traders Insurance Company.

2e A 4 heures P. M., au local No 226 rue Baronne—

Tout le contenu du dit magasin et local, consistant, au terme chaussure, en comptoirs, rayons, étagères, installations, boîtes à chevrettes, chaises à Traders Insurance Company).

2e A 1 heure P. M., au local No 226 rue Baronne—

Tout le contenu du dit magasin et local, consistant, au terme chaussure, en comptoirs, rayons, étagères, installations, boîtes à chevrettes, chaises à Traders Insurance Company.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L. S. L. A.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois et une Grande Extraction aura lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Grand Tirage à Numéro Simple,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 JUILLET 1887.

GROS LOT: $150,000

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS :

1 Grand lot de	$150,000..	$150,000
1 .. de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	100..	20,000
500 Lots de	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 Lots d'approximation de	$300..	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
1000	50..	50,000
2,179 Lots s'élevant à		$355,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais).

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence du général Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui lira un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le gouvernement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont la droiture, l'honorabilité dans une charte, sont reconnus par les tribunaux et les plus hauts fonctionnaires de l'Etat.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Arthur Denis vs William Farrell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,639.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, avantages, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par la ligne inférieure du Parc de Ville (Upper City Park) les rues Magazine, Calhoun et Camp, et connu comme Ilet numéro vingt-neuf de Barthelemy Lafon, et tel qu'il est dessiné par le numéro trois du dit Ilet à John Q. Flynn, passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 27 septembre 1884, lequel terrain mesure conformément au dit plan vingt-huit pieds cinq pouces de face à la ligne inférieure du Parc de Ville, (Upper City Park) sur une profondeur de cent trente-six pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Acquis par les défendeurs de Charles A. Denis conformément à un acte passé pardevant George C. Préot, notaire, en date du 22 novembre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juin—juil 5.12,19.26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomy Lafon, veuve Lewis et Berthe Lewis, femme de Neville Reviere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 10,043—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Trémé, dans le Deuxième District de cette ville, désigné sous le numéro huit dans l'ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St. Pierre et Orléans, sur un plan dressé par E. Pilié, le 21me jour de mai 1845, et déposé en l'étude d'Amédée Lincoln, notaire en ville, et mesurant quarante pieds de face à la dite rue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds, entre-lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

La dite propriété a été acquise par Berthe Lewis et Alice Lewis de Veuve J. Jenan, F. H. Jouan et als., conformément à un acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, en date du 15 mai 1877, enregistré au Bureau des transferts, livre 111, folio 67.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. V. Charpantier vs. Henderson McCray.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,922—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annunciation, Annette, Jane et Arabella, désigné comme lot vingt-deux dans l'Ilet numéro trente-deux. Le dit lot mesure vingt pieds de face sur la rue Annunciation (anciennement l'Ilet 110), quinze pieds de face à la rue Anne et forme l'encoignure des rues Anne et Milhaudon sur une profondeur de cent cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18juin—18,25—2 9,16,23juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente occasion d'un placement d'argent remunérateur.

Vente de deux terrains rue Constance entre St Joseph et Julia avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les machines, bouilloires et autres objets servant, appartenant à la **Fabrique de Carondelet Coton**, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph R. Rightell vs Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,102.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ilet borné par les rues Royale, St. Philippe, Chartres et Ursulines mesurant, au pied français, 25 pieds de face sur la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre-lignes parallèles.

Les dits bonds doivent rester garantis par hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement final. L'acquéreur devra déduire du prix de son enchère et payer comptant le montant des taxes d'impressions de 1886, de greffier, etc., ce montant à peu près à Deux cent dollars, et de plus les taxes d'Etat de paroisse et de municipalité sur ladite propriété se montant—tout payé par le vendeur—à environ trois et demi pour cent du reste des mêmes taxes, avec l'intérêt à sept pour cent par an.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil du moulin à ris de valeur connu sous le nom de American Rice Mill, au No. 141 au No. 149 de la rue South Peters;
Et à la requête de Edmond Marchesseau vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 19,812—Division D.—En vertu d'un ordre de vente date du 21 juin 1887, moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 2 juillet 1887, aux heures ci-dessous indiquées, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Sur les lieux du No. 141 au No. 149 de la rue South Peters—

Tout le terrain des dite lieux connus sous le nom de "American Rice Mill" et consistant de 2 bouilloires, une machine complète, 1 machine donkey et une chaudière, 1 moulin, 4 paires meules, 4 paires rouleaux avec poulies, courroies et accessoires complets, 2 paires de pierres avec accessoires complets, 1 séparateur, 1 brosse à la fourrure et (garring), 3 grands et 1 petite arcaneaux, 5 shakers, 2 sonfflets (blast fans) et 3 petits eventails à succion, 7 screens, aire de comble, poutres courroies, etc., reliés aux soufflets, shakers et screens, etc., et d'autre propriété et installations, et appartenant à un moulin à riz de premiere qualité.

Aussi une pompe à gaz, arbres de couche, courroies, poulies, etc.

1000 sacs (plus ou moins) total, sans, screenings etc.

150 barils vides (plus ou moins) Rice polishers, etc.

1 lot fil de fer et fil de fer raccourci de drap, balances et tracks, et divers autres objets, etc., le tout selon inventaire enregistré dans la susdite affaire.

Aussi, un lot de meubles de bureau, etc.

2° Le droit de cupation des lieux du No 141 au No 149 rue South Peters, pour le terme de 10 septembre 1887, et le droit d'occupation des lieux des Nos 135 à 139 rue South Peters, expirant le 1 juin 1892.

3° Aussi les comptes suivants, etc.

Hansell & Cie, compte pourant, $75.50.

Une action de la compagnie d'assurances Louisiana sur laquelle trois paiements ci-devant à $500 ont été faits.

Billet de A. et P. A. Villeroun du 11/14 mars 1887, payable à 4 mois, endossé après un tarit pour la somme de $434.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23juin—23 28—2 5 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil du Nouveau District pour la succession de Peter Lawless.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,174—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cypress, Florida Landing et John Slidell, et Prieur, désigné comme le lot No 16, conformément à un plan fait par C. A. Heddin, voyer, le 25me jour de mars, 1848, et déposé à l'étude de D. J. Ricards, ancien notaire en cette ville, aussi sur un plan dressé par A. Delille, jr., voyer, en date du 13 février 1850, lequel dit plan est annexé à un acte de vente de la succession de Mme Louisa Daly à Mme Julia A. Redell, passé pardevant F. J. Castel, ancien notaire en cette ville, daté du 16 janvier, 1852, et mesurant, au pied américain, conformément à un dit plan de 1848, trente pieds à la rue Cypress, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles. Les mesures conformément au dit plan de Delille. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les machines, bouilloires et autres objets servant, appartenant à la dite propriété.

Aussi deux terrains rue Constance entre St Joseph et Julia avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les machines, bouilloires et autres objets servant, appartenant à la **Fabrique de Carondelet Coton**, le tout en bon état, dans l'affaire de

Joseph R. Rightell vs Robert Blakely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,102.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ilet borné par les rues Royale, St. Philippe, Chartres et Ursulines mesurant, au pied français, 25 pieds de face sur la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre-lignes parallèles.

Les dits bonds doivent rester garantis par hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement final. L'acquéreur devra déduire du prix de son enchère et payer comptant le montant des taxes d'impressions de 1886, de greffier, etc., ce montant à peu près à Deux cent dollars, et de plus les taxes d'Etat de paroisse et de municipalité sur ladite propriété se montant—tout payé par le vendeur—à environ trois et demi pour cent du reste des mêmes taxes, avec l'intérêt à sept pour cent par an.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 21,105—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet numéro quatre, borné par les rues Chartres, English, Royale et Port mesurant trente six pieds dix pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7,14,21,28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le contenu d'un restaurant de première classe.

Mme B. J. Weber va Xavier Fauvon et Rene Lubeight. Le même va le même.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,094—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, aux lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 2 juillet 1887, aux heures ci-dessous indiquées, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A 10 heures A. M., à mon entrepôt No 201 rue de Chartres—

Tout le contenu du restaurant comprenant un lot de meubles fins, vaisselles, verres, surtouts, chandeliers, effets mobiliers, etc.

2e A 2 heures P. M., au No 134 rue du Canal—

Un stove (range) Monitor et un lot complet d'ustensiles de cuisine, etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 25 29 juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joaquim Infante Rossell vs. Mme Célestine Chastant, Veuve de Dr U. C. Turpin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 21,346.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Ilet borné par les rues Royale, St. Philippe, Chartres et Ursulines mesurant, au pied français, 25 pieds de face sur la rue Royale, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre-lignes parallèles.

Les dits bonds doivent rester garantis par hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement final. L'acquéreur devra déduire du prix de son enchère et payer comptant le montant des taxes d'impressions de 1886, de greffier, etc., ce montant à peu près à Deux cent dollars, et de plus les taxes d'Etat de paroisse et de municipalité sur ladite propriété se montant—tout payé par le vendeur—à environ trois et demi pour cent du reste des mêmes taxes, avec l'intérêt à sept pour cent par an.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Alfred Grima vs. Succession de Paul A. Fortier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 21,007.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Quatrième District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Historia, Grands-Hommes, Bagatelle et Crepe, et marqué numéro un sur un plan dressé par C. A. De Armas, portant la date de douze janvier 1854, et mesurant trente-trois pieds quatre pouces de face à la dite rue Historia, sur cent trente-deux pieds de profondeur, puis courant sur une ligne oblique, une autre profondeur de soixante-huit pieds dix pouces, puis courant vers la rue Bagatelle à une distance de dix pieds, et courant ensuite de nouveau vers la rue Crepe, trente-trois pieds, avec toutes les plates un monkey, French (courtyard) privilèges et dépendances qui y appartiennent et qui sont reconnus comme faisant partie de la dite propriété.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations, et devront se mettre en rapport ci-dessous avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la Monnaie,
(Comptroller of the Currency.)

M. Aicardi,
A. Allatini,
Joseph Ansbacher,
A. Bayhi & Co.
W. R. Bell,
Bell, Saltmarsh & Co.,
Louis Ballay,
L. Bebolet,
V. Brandon,
J. F. Baldissony,
Bonzo & Bro.,
C. Barbe,
J. A. Blaffer & Co.
Jean Ballencie,
Samuel Sanders,
James D. Coleman,
Amadie Conturie,
Lucy Curtis,
Creole Fire Co. No. 8,
P. Casse,
Eugene Coulon,
J. Cassard,
H. H. Chipot,
Louis Chaplain
Etienne Dubois
Mme Delaroche, Ve Gallo,
T. B. Dunbar,
P. Dejan,
De Silver Hart & Co.,
Arthur Denis,
Dominique Dupr.
O. Drouet,
A. Dumestre,
Paraffine & Co.
S. Escoffier,
Percival Forgey,
E. B. Fales,
J. A. Fernandes,
Fritz & Brandon,
J. B. Fortier,
Gustave Furate,
Feiber & Gonsenheim,
Mme Gaz. Fournade,
Joseph Gutzinger,
T. Generelly,
Isadore Gerand,
Goldenbow & Kelly,
G. H. Gardner & Co.,
S. Guinault,
E. J. Hamilton,
J. M. Homans & Co.,
Mme Anna Hill,
Hall & Co.,
Marx Israel,
Johnson & Manson,
Kennard & Co,
B. Jabrens,
Harriet Johnson,
L. W. Jeffords,
Dr E. Kunnemann,
Joseph Larrieu,
M. Lamanson,
C. L'Hote & Co,
Edward Lischy,
Lamarre & Dokio,
T. Lafon,
G. A. Lanaux,
E. Montenne & Co,
A. J. Montain,
M. Mann,
P. Maces,
J. G. Monrose, curator,
Chas Massion. Succ. de
Philip McCabe,
Louise Mallu,
A. May,
Dr A. Mercier,
Maginal Mailleur,
Norton & Bell,
A. Olivier & Co,
S. Pable,
Mme Anna Perigne,
A. Petit,
H. Pedarre,
Peter Pelle,
F. Pons,
A. Quimpe Fils,
J. Roger & Co.
J. Straus,
J. E. Serrain,
G. Schmidt.

B. Scott,
E. M. Scott,
Schmidt & Co.
Schneider & Fatherbier,
F. Sanche,
D. H. Syme,
T. B. Short,
David Stewart,
Mme M. E. Schuller,
M. F. Schmidt,
H. N. Smith,
Nicholas Theodore,
A. Tesson,
Mme M. Todd,
W. Van Benthuysen,
E. Vernier,
Phillip Vallerie,
Phinp Wagner,
Wm. Whan, Sec. de
Williamson & Mosely,
B. Wagner),
R. L. Zell & Co.

Avis aux Créanciers.
Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur de la Circulation Comptroller of the Currency.
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui reste alors et dont on pouvait disposer, un dividende final, consistait en une réclamation contre E. B. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,000.66. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de District et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires sont maintenant être réglées définitivement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations, et devront se mettre en rapport ci-dessous avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la Monnaie,
(Comptroller of the Currency.)

A. M. Acolasta,
A. Allatior,
Joseph Aguera,
Dr. J. Bordes
W. R. Bell, administr'r,
J. Bradish & Co.,
Bercier & De Smet,
F. Bolden,
E. Bresn,
Louis Bellac,
R. Beltran,
B. E. Bérindo,
W. Alexander Bosse,
J. A. Berdurat,
Compagnie de Lambert,
James D. Coleman, agent.
P. Caro,
François Carrere,
Cassidy & Miller,
P. Casse,
N. Connell,
L. Charost,
Herman Curtius,
John Crickard.
Dubois & Lanaziere,
Dr. Charles Dumas,
A. Delamotte,
J. C. Denis,
De Silver Hart & Co.,
George Degan,
G. M. Doll,
M. F. Ducros,
Mme Delaroche Même,
Manuel Elliott,
Florian Fiange,
Foley Brothers & Co.,
A. Fusich,
Charles Fita,
M. Fabre,
E. C. Feimour,
G. R. Finalay,
Joseph Gugenheimer,
Guernelly & Allen,
A. Grotchy,
Fred Gosio
Gus Jacob Guivand,
Howard Gofmas,
J. Gardel,
Herman & Vignes,
George How, M. D.,
H. Herrero,
Mme Jenny Hébert,
Indian Arcock & Co.
O. B. Johnson,
J. M. Johnstant,
F. Jaufroid,
Emile Kern,
Kendig & Co.,
Anatole Laaumont,
B. Laplace,
M. Lamanson,
La. Equit. Life Ins. Co.
Lang & Berheimer,
Mme J. C. Lepretz, Ho.
La. Ice Manufact. Co.
Peter Lamia,
Charles Masson,
J. Maginal,
R. Musgrove, agent,
C. M. Maglin,
Maginal & Laberde,
J. Manaud,
T. Moreau,
Orville Murphy,
Y. Maignan,
H. Marks,
Rosalia Miretta,
Frank Oberhelman,
H. D. Ogden exécuteur
S. P. Farnely, agent.
Pritchard & Saalham,
Perkins, Swenson & Co.
S. B. Packark,
B. Pilié,
Planters Cotton Press
E. Rabasse,
J. Reynaud,
Mme Anna Saren,
William Sweete,
Southern Rose & Culture
Co.

Swarbacker & Dryer,
H. F. Starcken,
Schneider & Fatherbier,
J. Siegfried & Co.
S. Saxtary,
J. F. Steward, trésorier,
F. Soubiet,
C. B. Singleton,
Alfred Shaw,
Joseph Stumpf fils.
E. A. Terrebonne,
S. M. Todd & Co.
E. A. Tyler,
M. A. Vogel,
Jos A. Viguerie,
François Vérin,
Addaly Wats,
L. A. Witz,
James Wilson,
E. E. White,
M. A. Zoumb & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

CAPITALISTES ATTENTION.

PLACEMENT ATTRAYANT.

Le ocean Saw Mill.

Machines, Bouilloires, Pompes à vapeur, Outils, etc., dans le Sixième District, faisant face au Mississippi avec droits de Batture.

Cette grande portion de terre adjacente à ce qui est mentionné ci-dessus.

Trente splendides terrains sur les rues Water et Front.

Cinq terrains sur les rues Tchoupitoulas et Front.

Un splendide Ilot de terre améliorée borné par les rues Valence, Bordeaux, Laurel et Jersey.

BRADISH JOHNSON
vs
La Compagnie d'Assurance des Marchands et als.

No 17,985. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 49 rue Royale, —SAMEDI, 30 juillet 1887, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu de et en conformément à un jugement de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en vertu de et en conformément à un ordre de vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, et signé le 15 juin 1887, et en vertu de et en conformément à un ordre de vente à moi adressé par le Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, en date du 24 juin 1887, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir :

1° **Une certaine portion de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de cette ville, désignée par l'ilet No 142, bornée par les rues **Salcmon, Marigny, Roman et Wa**shington, mesurant 200 pieds de face aux rues **Bordeaux et Valence** et 300 pieds de face aux rues **Laurel et Jersey**.

2° **Une certaine portion de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le sixième district de cette ville, désignée par l'ilet No 142, bornée par les rues **Salcmon, Marigny, Roman et Wa**shington, mesurant 200 pieds de face aux rues **Bordeaux et Valence** et 300 pieds de face aux rues **Laurel et Jersey**.

3° **Trois certains terrains** situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 82, de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 124 pieds 11 pouces 7 lignes de chaque côté, et mesurant, par la ligne postérieure, 25 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Josephine, 25 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Josephine, 5 pieds 1 pouce; de là sur une ligne parallèle à la rue Josephine, 30 pieds 10 pouces, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, s'étendant vers la rue Josephine, 25 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Josephine s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, s'étendant vers la rue Josephine, 25 pieds 10 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Josephine s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas s'étendant vers la rue Josephine, 25 pieds 10